

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 2369 du 3 novembre 2016 portant promotion  
de sous-officiers de réserve de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1627026S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2368 du 3 novembre 2016 (NOR : INTJ1627025S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie*

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2016:

**Bacher** Jean-Louis                      NIGEND : 85466

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2016:

**Maguet** Franck                      NIGEND : 104446

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 novembre 2016.

*Le colonel, commandant  
la gendarmerie de l'armement,*  
D. RÉMOND